



Une qualité de l'eau satisfaisante

Notre Bassin Versant bénéficie d'une eau d'une bonne qualité, tant au niveau sanitaire qu'au niveau biologique... Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Qualité de l'eau : comment ça marche ?

Gérer la qualité de l'eau, c'est prendre en compte deux paramètres différents, mais complémentaires entre eux :

- l'aspect sanitaire qui vise à garantir une eau potable et des eaux de baignade saines et sans risque pour la santé humaine
- l'aspect biologique qui consiste en l'observation de la composition et de l'abondance de la faune et de la flore aquatique. En effet, ces êtres vivants dans nos rivières sont des témoins de la qualité de l'eau dans le temps ; c'est pour cela qu'on les appelle aussi des « bio-indicateurs ».

Qualité de l'eau et qualité du milieu : deux éléments indissociables

Si la prise en compte de l'aspect biologique est récente, elle n'en demeure pas moins essentielle à la garantie d'une bonne qualité de l'eau. En effet, l'eau d'une rivière ne peut pas être abordée en ne considérant que l'élément liquide : une rivière est un écosystème où les êtres vivants, végétaux et animaux, sont en interaction entre eux et avec le milieu.

Par exemple, la forêt qui borde les cours d'eau, appelée ripisylve, joue un rôle très important : elle filtre les sédiments fins et absorbe les polluants de l'eau, comme les nitrates ou l'azote. Elle participe également à la nourriture de la petite faune aquatique et fournit des caches aux poissons au sein de son système racinaire. La rivière doit être considérée comme un ensemble à l'équilibre fragile : si un seul élément est modifié, c'est tout le milieu et ses habitants qui en sont perturbés. Et la technologie ne fait pas tout : si les stations d'épuration jouent un rôle important dans la filtration des eaux usées, ce travail est achevé par la rivière, qui est un véritable filtre naturel. Pour assurer une bonne qualité de l'eau, il est donc indispensable de préserver le bon fonctionnement des rivières.

La qualité de l'eau ne peut s'envisager sans la qualité du milieu.

Une bonne qualité des eaux de rivière sur le bassin versant de l'Ardèche

Etat sanitaire : une qualité très satisfaisante

Au regard des campagnes de suivi de la qualité sanitaire des zones de baignade réalisées par la DDASS, nos rivières bénéficient d'une qualité très satisfaisante. Cet état est le résultat des efforts entrepris depuis plus de 20 ans dans notre bassin versant.

Etat biologique : un patrimoine naturel exceptionnel et préservé...

La qualité et la diversité des milieux de nos rivières favorisent la présence d'une grande variété végétale et animale, et le patrimoine naturel de notre territoire est réputé pour ses nombreuses espèces remarquables. Ainsi, nombres d'entre elles sont protégées au niveau national : c'est le cas notamment de la loutre, du castor ou encore de l'apron, un poisson qui ne vit que dans le bassin du Rhône et qui est menacé disparition : le bassin de l'Ardèche est devenu l'un de ses derniers refuge.

... Mais une prolifération végétale à surveiller

Quelques signes d'altération sont mis en évidence sur des années où le débit des rivières est particulièrement faible durant la période de sécheresse estivale : on assiste alors à une prolifération des espèces végétales dans les milieux aquatiques. C'est un processus naturel, qui n'est pas dangereux en soi, mais qui est à surveiller. Il est du à un apport important de matières nutritives que sont le phosphate et l'azote, qui sont des engrais pour les plantes.

Un trop grand accroissement de la végétation provoque une chute de la quantité d'oxygène : cela peut donc être mauvais pour le milieu, provoquer une diminution du nombre d'espèces aquatiques et la baisse de la qualité de l'eau en tant que ressource.

Quelle en est la cause ?

Des facteurs naturels

Certains facteurs naturels favorisent cette prolifération de végétaux, notamment une température élevée, un éclaircissement intense et un faible courant. Toutes ses conditions sont réunies sur nos rivières de type méditerranéenne, particulièrement en période de sécheresse estivale où les niveaux d'eau sont très bas.

Aggravés par nos rejets

Ce processus peut être fortement accéléré par un apport supplémentaire de nutriments, dû à l'utilisation excessive de fertilisants pour les cultures, à l'utilisation de produits ménagers polluants mais surtout aux rejets des stations d'épuration. C'est en effet en aval de ces installations que la prolifération végétale est la plus marquante.

Un effort à faire dans le traitement de nos eaux usées.

Les stations d'assainissement ont pour rôle de collecter les eaux usées, puis de les épurer avant de les rejeter dans le milieu naturel, afin de les débarrasser au maximum de la pollution dont elles sont chargées.

Il reste donc un effort à faire dans le filtrage des eaux, car nos rivières, soumises à des périodes de sécheresses répétées sont particulièrement sensibles à ces rejets.

Des obligations de résultat en terme de protection du milieu naturel...

Un nouveau regard imposé par la Directive Cadre Européenne sur l'eau

Adoptée depuis le 23 octobre 2000, l'objectif de cette directive est d'atteindre un bon état de l'ensemble des rivières d'ici à 2015. C'est une véritable révolution dans le domaine du suivi de la qualité des eaux de rivières. En effet, elle ne se contente pas d'uniformiser les critères de contrôle à l'échelle européenne, de changer un système d'analyse contre un autre. Elle va beaucoup plus loin que cela, et offre des outils d'analyse bien plus pointus et adaptés aux réalités des cours d'eau et des territoires géographiques.

Une première révolution : le monde vivant comme norme de référence

Auparavant, des techniques d'analyses reposaient déjà sur l'observation de la faune et la flore aquatique pour mesurer la qualité de l'eau. Mais ces mesures n'étaient que des indicateurs, elles ne faisaient pas partie des normes de classification. Avec la nouvelle réglementation imposée par la DCE, la biodiversité est devenue un paramètre incontournable pour définir la qualité des eaux de rivière : même si les analyses sanitaires et physico-chimiques sont satisfaisantes, la bonne qualité de l'eau ne sera pas reconnue si un certain quotas d'espèces animales et végétales n'est pas atteint.

Une deuxième révolution : des objectifs adaptés aux réalités écologiques locales

Avant cette directive, il n'existait qu'un seul modèle de référence pour définir la qualité des eaux de rivière. Or, un cours d'eau de montagne ne présente pas les mêmes caractéristiques qu'une rivière méditerranéenne : les températures normales varient fortement en fonction du climat, et les espèces animales et végétales sont très différentes d'un milieu à un autre... par exemple, exiger la présence du saumon dans une rivière où il n'a jamais été présent naturellement pour définir la qualité de ses eaux serait absurde ! Ces normes étaient donc inadaptées pour un grand nombre de cours d'eau.

Aujourd'hui, des spécialistes se penchent sur la création d'une grille de classification des rivières pour définir des critères de référence cohérents au regard de la réalité écologique locale. Les nouvelles normes de classification de la qualité de l'eau se baseront sur cette grille.

La qualité du milieu : une priorité du nouveau contrat de rivière

Le programme d'actions du nouveau contrat de rivière est actuellement en cours de rédaction. Il porte principalement sur la préservation des milieux aquatiques. Pour cela, des actions concrètes seront menées sur nos rivières pour maîtriser les paramètres participant aux déséquilibres écologiques, comme par exemple :

- l'élimination des déchets de l'eau usées et des boues d'assainissement
- la réduction des pollutions domestiques
- la réduction des pressions sur le milieu liées aux activités touristiques aux loisirs récréatifs
- l'amélioration de la connaissance de l'état des rivières.